

Questions orales

Je ferai remarquer à mon honorable collègue qu'avant la déclaration concernant les niveaux de deuxième désignation pour les transporteurs aériens du Canada, Air Canada avait déjà annoncé qu'elle allait employer près de 1 000 Canadiens comme pilotes, agents de bord et personnel au sol.

La croissance et l'avenir d'Air Canada et de Canadien International résulteront d'une série d'initiatives que notre gouvernement entreprendra après y avoir consacré beaucoup de travail.

Pour répondre à la question du chef de l'opposition, je crois que l'attitude affichée par Hollis Harris et Kevin Jenkins inaugure une nouvelle ère de confiance pour les employés des Lignes aériennes Canadien International et d'Air Canada, de même que pour les actionnaires des deux sociétés et le public voyageur canadien.

* * *

[Français]

L'AÉROPORT PEARSON

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans un article du *Financial Post* de la fin de semaine dernière, l'ex-employeur du premier ministre, la firme d'avocats Lang Michener, confirme qu'une réunion d'une heure et demie a eu lieu en janvier 1990 entre le premier ministre et le groupe Matthews, principal partenaire dans le consortium qui a obtenu le contrat de privatisation de l'aéroport Pearson.

Contrairement à ce qu'affirmait le premier ministre en cette Chambre, le 8 décembre dernier, puisque M. Matthews affirme avoir rencontré le premier ministre pour discuter de la privatisation de l'aéroport Pearson, le premier ministre maintient-il toujours qu'il n'a pas été question de la privatisation de Pearson au cours de cette rencontre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je pense que c'est clair, la réponse est non. J'ai même pris le temps de vérifier avec l'avocat qui représentait le groupe Matthews dans le bureau, je lui ai parlé et il m'a confirmé qu'on n'a pas discuté du tout de l'aéroport de Toronto. À ce moment-là, je n'avais jamais entendu parler de ce projet.

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, toujours selon le *Financial Post*, M. Matthews affirme que le premier ministre, alors candidat à la chefferie du Parti libéral du Canada, aurait demandé une contribution de 25 000 \$ pour sa campagne.

Compte tenu de la gravité des allégations du *Financial Post*, et afin de dissiper tout doute sur son propre rôle dans cette affaire, le premier ministre ne croit-il pas qu'il se doit de décréter une enquête publique sur les circonstances entourant la privatisation de Pearson?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je n'ai jamais sollicité de fonds et M. Matthews a dit lui-même qu'il n'a pas donné un sou à la campagne de Jean Chrétien.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, lorsque le ministre de la Défense nationale a annoncé l'enquête publique tant attendue sur les événements de Somalie, il a promis que cette enquête irait au fond de toutes les questions touchant le quartier général de la Défense nationale et la hiérarchie militaire.

L'ancien sous-ministre de la Défense, Bob Fowler, se retrouve au centre de toutes les allégations. Pourtant, nous avons appris qu'Anne-Marie Doyle, l'un des trois commissaires nommés pour faire cette enquête, est une amie intime de M. Fowler.

Que prévoit faire le ministre de la Défense nationale maintenant que l'on a l'impression que l'impartialité de l'enquête est compromise?

• (1425)

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, les trois commissaires ont été nommés en raison de leur connaissance du fonctionnement du gouvernement et des règles de responsabilisation dans la fonction publique, de leur expérience et de leur impartialité.

Si un commissaire ne répond pas à l'un ou l'autre de ces critères, nous remédierons à la situation.

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le Parti réformiste ne remet pas en cause les capacités ou l'intégrité d'Anne-Marie Doyle. Ce que nous critiquons, c'est la compétence du personnel du ministre. Le ministre aurait certainement dû être informé de l'amitié vieille de 27 ans entre M^{me} Doyle et M. Fowler.

Ce n'est pas la première gaffe que l'on peut attribuer au cabinet du ministre. Le mois dernier, c'était le troisième vidéo sur le Régiment aéroporté. La semaine dernière, c'était l'enquête de la police militaire. On frise le ridicule.

Voici ma question complémentaire: Qui a nommé ces commissaires et pourquoi le ministre ignorait-il les liens d'amitié vieux de 27 ans qui unissent M^{me} Doyle et Bob Fowler?

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, l'enquête a été commandée aux termes de la partie I de la Loi sur les enquêtes. Par conséquent, il s'agit d'une enquête gouvernementale et plus d'un ministère a eu son mot à dire.

Quant à la question complémentaire du député, je crois y avoir répondu en donnant ma première réponse.